

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 05948

Numéro SIREN : 844 290 346

Nom ou dénomination : 11.12 CONSEILS ET DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 06/12/2019 sous le numéro de dépôt 41827

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/41827

Type d'acte : Décision(s) du président
Nomination de directeur général

Déposant :

Nom/dénomination : 11.12 CONSEILS ET DEVELOPPEMENT

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 844 290 346

N° gestion : 2018 B 05948

11.12 CONSEILS ET DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 rue des Terres Rouges 78540 VERNOUILLET
RCS Versailles B 844 290 346

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
DU 3 DECEMBRE 2019

Le 3 décembre 2019,

A 14h,

Monsieur Cédric EBNER, demeurant 6 rue des Terres Rouges 78540 VERNOUILLET

agissant en qualité de Président de la société 11.12 CONSEILS ET DEVELOPPEMENT sus-désignée,

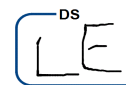

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

Madame Leslie EBNER
Née le 11 mai 1986 à Aubergenville,
De nationalité française
Demeurant 6 rue des Terres Rouges 78540 VERNOUILLET.

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Leslie EBNER disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Leslie EBNER aura, comme le Président, le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

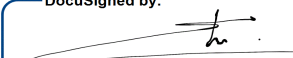
Madame Leslie EBNER ainsi nommée accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Madame Leslie EBNER ne percevra pas de rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.


De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Le Président

DocuSigned by:

3A1E45BF0FB84DA...

Le Directeur Général

Précédée de la mention « bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »

DocuSigned by:
*Bon pour acceptation
des fonctions de Directeur
Général* 
2046D697773F420...

Bon pour acceptation des fonctions de directeur général